



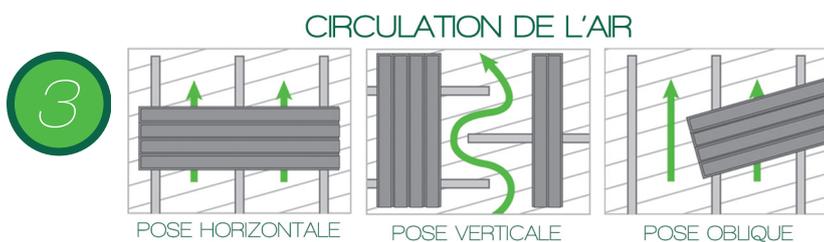
# PRÉCONISATIONS DE POSE

habillages intérieurs



**1** Retirer les lames de leur emballage. Les lames de lambris/parement seront soigneusement empilées à plat sur des cales d'aération durant 48 heures minimum dans le local qui leur est destiné (si celui-ci est sec et à une température de 20°C).

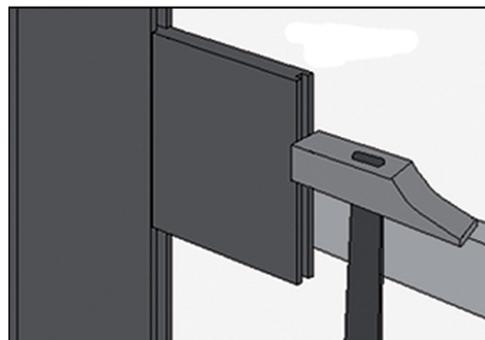
**2** Les lambris se posent sur une ossature en bois traité classe 2 (insecticide et fongicide). L'épaisseur des tasseaux qui constituent l'ossature doit être d'environ 20 mm.



Ces tasseaux, espacés de 30 à 60 cm (écartement proportionné à l'épaisseur des lames), permettent de rectifier les défauts de planéité des murs et de créer une circulation d'air derrière les lambris.

**4** La fixation des lambris s'effectue avec des pointes à tête « homme » dans les rainures ou directement dans la languette.

**5** Il est recommandé de bien serrer des lambris lors de la pose. Utilisez une chute de lambris et un marteau pour emboîter les lames entre elles.



*Si vous choisissez d'appliquer vous même la finition sur les lambris / lames de parement, pensez à l'effectuer avant la pose et sur les 4 faces.*

**SE RÉFÉRER À LA NORME NF B 54-090**